

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 76 Sociologie et politique de l'éducation			
Ancien Code	PEGN3B76SN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XESB3760		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be) HELHa Loverval Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGN3B76SNA Sociologie et politique de l'éducation

30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN3B76SNA Sociologie et politique de l'éducation

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et politique de l'éducation			
Ancien Code	13_PEGN3B76SNA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CESB3761		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours pose un regard critique sur les performances du système d'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles. Au départ de statistiques et de grandes enquêtes internationales, le cours analyse le système en terme d'efficacité, d'équité et d'efficacité. Après une brève approche sociohistorique qui permet de comprendre les fondements de certaines de ses caractéristiques (réseaux, décret missions...), il se concentre sur le projet du Pacte pour un Enseignement d'excellence qui veut l'améliorer.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera amené à prendre conscience des enjeux macro au départ de son expérience en classe (échec, redoublement, décrochage...)

Il sera amené à affirmer une position personnelle par rapport aux performances du système et à imaginer des améliorations possibles et à les défendre dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

définition (sociologie, politique...);
analyse du système éducatif de la FWB sous l'angle des 7 OASE (objectifs d'amélioration du système éducatif du Pacte);
approche socio-historique autour des textes fondateurs : constitution, pacte scolaire, enseignement rénové, décret missions, Pacte pour un enseignement d'excellence ;
trois concepts approfondis dans une approche systémique: mixité, inégalités sociales, redoublement ;
Analyse du Pacte : Tronc commun et pilotage.

Démarches d'apprentissage

Le cours fera la part belle à la pédagogie collaborative: en fonction de leurs caractéristiques propres et des sujets traités, les élèves seront amenés à travailler ensemble au sein de groupes en veillant à créer une interdépendance positive entre eux, avec des effets positifs sur la motivation, l'acquisition d'habiletés cognitives et d'habiletés sociales, dans le but de mener une tâche: matière à acquérir, production, défi...

Certaines séquences seront abordées en classe inversée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

-Divers articles de presse au fil de l'actualité et mis en ligne sur la plateforme
-DRAELANTS H., DUPRIEZ V., MAROY C., *le système scolaire*, Dossier du CRISP n°76, CRISP, Bruxelles, 2011.
-avis n°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours seront mis en ligne à la fin de chacun de ceux-ci.

Les étudiants sont invités à venir au cours avec des supports connectés: ordinateur, tablette, smartphone...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le cours est à présence obligatoire et sera l'objet d'une évaluation continue, dans laquelle interviendra : le respect de ce qui aura été demandé dans le cadre de la classe inversée ; les travaux proposés en classe, individuels ou en groupes ; de l'auto-évaluation personnelle ou de groupe...

Il n'y aura pas d'épreuve d'évaluation finale, sauf pour les étudiants qui n'auraient pas 80% de présence sans justificatif. Dans ce cas, une évaluation spécifique consistant en un travail sur une thématique déterminée suivi d'une défense orale leur sera proposée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int	100		
Période d'évaluation					Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).